

**Vincent Locas, avocat**

Conseiller juridique senior

Réglementation et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : [vincent.locas@energir.com](mailto:vincent.locas@energir.com)

Adresse courriel pour ce dossier : [dossiers.reglementaires@energir.com](mailto:dossiers.reglementaires@energir.com)

**PAR SDE ET PAR MESSAGER**

Le 10 mai 2018

M<sup>e</sup> Véronique Dubois

Secrétaire

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande réamendée concernant les stratégies de conformité et les modifications comptables réglementaires et tarifaires relatives au système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre**

**Notre dossier : 312-00854**

**Dossier Régie : R-4028-2017**

---

Chère consœur,

La présente fait suite à votre lettre datée du 4 mai 2018 (A-0003) dans le dossier mentionné en objet et vise à vous informer qu'Énergir n'a aucun commentaire à formuler quant à la nouvelle formation de régisseurs désignée dans ce dossier.

Par ailleurs, Énergir dépose un complément de preuve (pièce Énergir-1, Document 2) visant la mise à jour des émissions réelles et des prévisions d'émissions mentionnées à la portion dudit dossier concernant les stratégies de conformité relatives au système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre. Ce complément de preuve est accompagné de l'original et de sept exemplaires de la demande mentionnée en titre ainsi que d'un affidavit de Monsieur Vincent Pouliot.

Énergir dépose également une liste révisée de pièces.

Énergir sera dans l'attente des instructions de la Régie quant aux suites à donner à ce dossier.

Veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Vincent Locas*

Vincent Locas

VL/mb

p.j.